

# Compte-rendu du Conseil du 11 avril 2024

Thomas Sigaud, directeur de l'UFR

Membres élus présents ou représentés :

Collège des Professeurs et assimilés (8) : Jérôme Bocquet, Vincent Cotro (procuration à Louise Bernard De Raymond), Sylvie Crogiez-Petrequin (procuration à Thomas Sigaud) , Caroline Giraudeau, Robert Courtois, Marie-Pierre Lefeuvre, Sébastien Pesce (procuration à Robert Courtois),.  
Excusés : Manuel Royo

Collège des maîtres de conférences et assimilés (8) : Emmanuelle Champion-Hindy, Lucie Gaugain, Laurent Gautier (procuration à Lucie Gaugain), Sylvain Janniard, , Kristell Pothier, Thomas Sigaud.  
Excusés : Claire Pages

Collège des personnels administratifs et techniques (5) : Elodie Bergeret, Pascal Pinoteau, Sébastien Le Priol (procuration à Pascal Pinoteau), Cyril Plisson (procuration à Elodie Bergeret) , Fabienne Tersac.  
Excusé :

Collège des étudiants (11) : , Naïm Cornalba (procuration à Axel Cornalba), Trystan Dupart Dupont, , Even Ruscio, Roméo Gomme (procuration à Alissa Fouquet), Elise Lacaille (procuration à Axel Caillaud)  
Excusés Axel Caillaud Alissa Fouquet

Collège des personnalités qualifiées (8) : ) Sandrine Vrignaud (procuration à Pascal Pinoteau), Philippe Roussy (procuration à Thomas Sigaud).  
Excusés : Mauro Cuzzoni, Victoria Ducret-Pottiez, Christophe Dupin, Géraldine Godot, Olivier Lebreton, Jean-Luc Porhel

Assesseure : Marylène Moreau  
Déléguée Relations Internationales : Caroline Giraudeau (excusée)  
Membres invités : Nathalie Bouloux (dépt. d'histoire), Philippe Canguilhem (dépt. De musique), Sébastien Durand (CFMI), Pascale Gillot (dépt. De Philosophie), Samuel Renier (dépt. des Sciences de l'éducation).  
Membres à titre consultatif : Françoise Sitnikoff (référente handicap), Benoit Wolf (responsable administratif).

Le quorum a été constaté à l'ouverture du conseil d'UFR, 26 élus sont présents ou représentés.

Thomas Sigaud ouvre le conseil d'UFR en précisant l'ordre du jour. Il souhaite aborder différents points d'information liés à la vie d'établissement puis dans un deuxième temps le conseil traitera des questions pédagogiques et de la préparation de la prochaine rentrée universitaire.

## 1- Informations générales – dialogue avec l'établissement

Thomas Sigaud présente divers éléments relatifs au dialogue avec l'établissement et en particulier les travaux de la commission des moyens du 29 mars.

La première information attrait à la préparation d'une note de cadrage sur les frais de bouche, les dépenses de restauration en lien avec les activités réalisées au sein de l'établissement. L'analyse des dépenses distingue les dépenses liées aux activités scientifiques et institutionnelles et celles occasionnant des dépenses importantes dans les restaurants de la ville de Tours.

Au final, les dépenses de frais de bouche dépassent en 2023, les 900.000€.

Aussi, l'établissement souhaite préciser le cadre l'utilisation des crédits publics et les modalités à respecter au regard des règles de la dépense publique. Le projet de délibération sera également présenté au conseil des directeurs de composantes puis au conseil d'administration de l'université.

Le deuxième point concerne les perspectives budgétaires 2025. Une lettre de cadrage sera publiée à la suite d'un débat d'orientation budgétaire qui se déroulera au sein de la commission des moyens puis au conseil d'administration. La lettre de cadrage rappelle les priorités politiques de l'établissement et des contraintes des politiques publiques.

Le troisième point traite de la question de la politique des emplois. Deux éléments sont à retenir : la nécessité de hiérarchiser les demandes dans le cadre de la campagne d'emplois – les compensations salariales de l'Etat ne sont pas au rendez-vous des évolutions salariales actées – et le respect du cadre statutaire de la réalisation du service d'enseignement.

Une première analyse des sous-services à l'université montrerait plusieurs milliers d'heures non réalisées. D'un point de vue réglementaire, le versement de la prime statutaire Ripéc 1 est conditionnée à la réalisation de la totalité du service.

Sur la question des services d'enseignement, Nathalie Bouloux souligne que les heures liées au référentiel des tâches n'ont pas encore été intégrées dans les services.

Un autre point d'information est réalisé sur le déroulement des travaux sur le site des Tanneurs et sur les perspectives d'évolution du site Fromont.

Benoit Wolf indique que sur le site des Tanneurs, le calendrier des travaux est tenu par les entreprises et rappelle qu'une réunion mensuelle se déroule afin d'aborder les contraintes liées aux travaux.

Il fait également état d'une première réunion autour des perspectives d'évolution du site du Fromont qui s'est tenue le 8 avril 2024. Il s'agissait d'identifier des usages (pédagogiques, recherche,...) et d'envisager plusieurs scénarii afin qu'un programmiste travaille d'ici la fin de l'année 2024 à une évolution du site Fromont. A terme, il s'agit de faire en sorte que le projet soit assez bien défini et argumenté pour pouvoir intégrer la liste des projets candidats à un financement, notamment à l'échéance du prochain CPER 2027-36.

A l'issue des échanges il est entendu que trois scénarii sont envisagés pour préciser les besoins :

- Délocaliser un (des) département (s) de L&L ou ASH sur ce site
- Affecter ce bâtiment à un usage spécifiquement orienté vers la recherche (masters)
- Un scénario « Vie des étudiants » qui consisterait à envisager une articulation forte avec le site des Tanneurs pour une journée d'étudiant type définie par la contrainte d'un seul déplacement entre les 2 sites par jour maximum

Enfin, Thomas Sigaud revient sur quelques éléments liés à la nouvelle politique tarifaire du public en formation continue pour laquelle il souhaite en amont la consultation des équipes pédagogiques et sur le cadrage des conseils de perfectionnement qui doivent être généralisés avec le déploiement de la nouvelle offre de formation.

## 2. Questions pédagogiques

### 2.1 Délocalisation de la L3 de psychologie

Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur la délocalisation des enseignements de la licence 3 de psychologie.

Christine Poirier fait état des échanges en conseil de département de psychologie et des difficultés rencontrées par l'équipe pédagogique notamment dans la mise à disposition d'un bureau pour l'équipe pédagogique et de la gestion des déplacements entre les sites d'enseignements.

Une attention particulière sera apportée sur les emplois du temps 2024-2025 des enseignants intervenants sur le site universitaire de Grandmont. Si des enseignements se déroulent sur deux sites une même journée, le cours se déroulant sur le site des Tanneurs et annexes sera relocalisé prioritairement sur le site des Tanneurs et non sur le site Fromont permettant de gérer au mieux les contraintes des déplacements.

Thomas Sigaud précise la logique pédagogique qui a prévalu à la délocalisation de la L3 de psychologie et propose que cette organisation soit reconduite l'année prochaine.

Le conseil d'UFR approuve à l'unanimité cette reconduction. Un message sera adressé en ce sens aux étudiants de L2 de psychologie par la direction de l'UFR.

## 2.2 Organisation de la prochaine rentrée universitaire

Thomas Sigaud présente le cadre de construction de la prochaine rentrée universitaire et détaille la prévision des effectifs en licence comme du nombre de groupes de TD proposés. Le principe retenu est d'avoir des données partagées et de définir des règles pour l'ouverture et la fermeture des groupes de TD.

Si les prévisions des groupes de TD sont construites sur la base d'un effectif moyen de 42 étudiants par TD, la direction de la composante entend également les problématiques propres à tel ou tel enseignement nécessitant une autre organisation pédagogique. Il convient de prendre en compte le cadre de travail des étudiants et des enseignants comme de ne pas se retrouver avec des groupes de TD ouverts sans pouvoir assurer l'encadrement pédagogique.

C'est l'esprit qui prévaut dans cet échange avec les responsables pédagogiques : une gestion rigoureuse tout en y incluant une souplesse dans les aménagements pédagogiques.

## 2.3 Calendrier universitaire

Thomas Sigaud présente le calendrier universitaire et des contraintes liées notamment à l'organisation des sessions d'examens en deuxième session

Le déploiement de la nouvelle offre de formation et des nouvelles modalités de contrôle des connaissances ne permettent pas d'anticiper une contraction du nombre de semaines d'examens. Il faudra attendre le déroulement d'une année universitaire afin d'acter des évolutions de notre calendrier universitaire assez contraint.

Elodie Bergeret souligne la difficulté de proposer deux semaines de pause lors des congés de printemps au regard de l'organisation des examens et du retour des notes par les enseignants.

La proposition du calendrier universitaire est approuvée par 25 voix et un contre.

## 3. Emplois

### 3.1 Ater 2<sup>e</sup> campagne

Thomas Sigaud présente les départs complémentaires (retraites, détachements) et les propositions de publication des supports vacants en poste d'ATER.

Lucie Gaugain souligne la difficulté apparue récemment en termes d'encadrement au département d'histoire de l'art et fait une demande de pouvoir disposer d'un nouveau support. Cette demande sera étudiée dans le cadre de la 3<sup>e</sup> campagne en prenant en compte les autres demandes des départements des sciences de l'éducation et de philosophie et des déficits d'encadrement pédagogique.

Christine Poirier demande que soient précisées les unités de recherche des postes publiées en 16<sup>e</sup> section en accord avec les responsables des trois unités concernées.

La proposition de l'utilisation des postes d'ATER est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Questions diverses**

##### **4.1 Convention**

Le projet d'une convention entre le département d'histoire de l'art et le FRAC est adopté à l'unanimité

##### **4.2 Subvention**

Une demande de subvention de 1.000 euros est demandée dans le cadre du financement d'un colloque sur Ronsard.

Cette demande sous l'angle d'une manifestation scientifique suscite un débat car des membres du conseil considèrent cette manifestation comme une manifestation culturelle.

Thomas Sigaud soumet cette demande au vote. Elle est adoptée par 17 voix pour et 9 abstentions.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée